

## PROGRAMME AVANTAGE ÉCONERGIE | DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Le Programme Avantage Éconergie de Canada Guaranty récompense les emprunteurs qui achètent une maison éconergétique ou qui font des rénovations éconergétiques. Grâce au Programme Avantage Éconergie, les propriétaires qualifiés sont maintenant admissibles à un remboursement partiel de prime pouvant atteindre 25 %.

**Pour être admissible au remboursement partiel de prime, le propriétaire doit remplir toutes les exigences minimales en matière d'efficacité énergétique, lesquelles sont déterminées selon la date de la demande d'assurance hypothécaire et le niveau d'efficacité énergétique atteint, comme il est énoncé dans le [Programme Avantage Éconergie](#).**

### DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Vous devez remplir tous les critères d'admissibilité suivants pour avoir droit à un remboursement de prime :

- Canada Guaranty accordera le remboursement partiel de prime aux termes du Programme Avantage Éconergie lorsque toutes les primes d'assurance hypothécaire et les frais établis seront versés.
- Toutes les demandes de remboursement partiel de la prime doivent être présentées dans un délai de 24 mois suivant l'avance sur prêt.
- Tous les documents justificatifs ne peuvent dater de plus de cinq ans.
- **La résidence doit satisfaire toutes les exigences minimales en matière d'efficacité énergétique du Programme et les documents pertinents doivent être annexés au formulaire dûment rempli, comme décrit dans la fiche du produit Programme Avantage Éconergie.**

### RENSEIGNEMENTS SUR L'ASSURANCE HYPOTHÉCAIRE

Seuls les emprunteurs présentement assurés auprès de Canada Guaranty sont admissibles au remboursement partiel de prime dans le cadre du Programme Avantage Éconergie de Canada Guaranty.

**Numéro de référence de Canada Guaranty (obligatoire) :**

*Pour obtenir votre numéro de référence de Canada Guaranty, prière de communiquer avec votre institution de crédit.*

### ADRESSE DE LA PROPRIÉTÉ

Adresse municipale	Ville	Province	Code postal

### RENSEIGNEMENTS SUR LE(S) DEMANDEUR(S) ET CONSENTEMENT

Tous les emprunteurs indiqués dans la demande de prêt hypothécaire doivent être inclus dans le présent formulaire de demande. En signant ci-dessous, chaque demandeur donne son consentement au traitement du remboursement partiel des primes et certifie que tous les renseignements et les documents fournis sont exacts et complets.

Nom complet	Signature	Date (mm/jj/aaaa)
Nom complet	Signature	Date (mm/jj/aaaa)
Nom complet	Signature	Date (mm/jj/aaaa)
Nom complet	Signature	Date (mm/jj/aaaa)

## PROGRAMME AVANTAGE ÉCONERGIE | DEMANDE DE REMBOURSEMENT

### COORDONNÉES DU DEMANDEUR PRINCIPAL

Veillez fournir le nom, les numéros de téléphone et le courriel de l'emprunteur principal avec lequel Canada Guaranty peut communiquer relativement au processus de remboursement dans le cadre du Programme Avantage Éconergie.

Nom de l'emprunteur principal : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone (jour) : \_\_\_\_\_ Numéro de téléphone (soir) : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

### SOUSSION DE VOTRE DEMANDE

Lorsque tous les critères seront remplis, Canada Guaranty remboursera au propriétaire le pourcentage approuvé de la prime d'assurance standard, ainsi que tous les suppléments de primes applicables pour les prêts avec une période d'amortissement prolongée au-delà de 25 ans (incluant les taxes de vente provinciales applicables).

**Les remboursements sont traités et envoyés par la poste au propriétaire dans un délai de 30 jours ouvrables suivant la réception de la demande.**

PROCESSUS DE DEMANDE	Adresse postale	Numéro de télécopieur sans frais	Courriel
Vous pouvez envoyer le formulaire dûment rempli par la poste, par courriel ou par télécopieur, ainsi que les documents exigés aux coordonnées suivantes :	Canada Guaranty 1, rue Toronto, bureau 400 Toronto (Ontario) M5C 2V6	1.855.318.8946	<a href="mailto:premiumaccounting@canadagaranty.ca">premiumaccounting@canadagaranty.ca</a>
	À l'attention de/Objet : Service des finances – Programme Avantage Éconergie		

### QUESTIONS ET DEMANDES D'INFORMATION

Si vous avez des questions au sujet du Programme Avantage Éconergie, n'hésitez pas à communiquer avec le Centre national de souscription de Canada Guaranty au 1.877.244.8422.